

## AMOUCHA

Petite agglomération, culminant à 775 mètres d'altitude, située sur la Route Nationale n°9, à la limite de la Petite Kabylie, à 26 Km au Nord de Sétif et à 86 Km au Sud-est de Bougie.

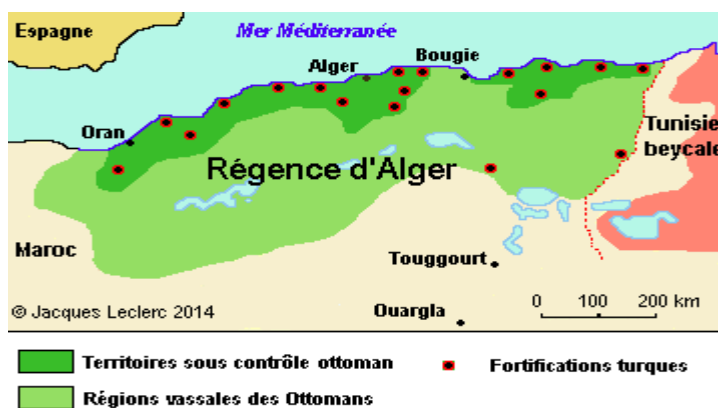


Climat méditerranéen avec été chaud.

**AMOUCHA** : Nom d'une tribu venue de l'Est, les « Hamouchis » - Son nom arabe est Oued-Adouane.

Présence turque 🇹🇷 1529 - 1830

En 1529 les Turcs installent leur « Régence d'Alger » qui durera jusqu'en 1830.



En Kabylie ils ne dépasseront guère les villes de la côte. Lorsqu'un des fils Barberousse, Hassan-Pacha, revint d'une expédition dans le Sud avec un butin de 15 chameaux chargés d'or et 5 000 esclaves noirs, il subit des revers dans les Babors et dut combattre son ancien allié de la Kalâa des Béni-Abbès. La Kabylie fut à feu et à sang pendant deux ans. Mais la paix revint entre Hassan-Pacha et les Béni-Abbès (ancêtres du célèbre El-Mokrani de 1871). Hassan Pacha épousa ensuite la fille du chef du royaume de Koukou du Djurdjura.

Les Turcs ne purent guère intervenir dans les Babors, ni dans la Kabylie en général. La vie y était organisée en clans familiaux regroupés en villages, puis en tribus, telle une mosaïque de petits états tenant chacun à son indépendance. Leur seule intervention y fut l'organisation de la *Karasta*, service d'exploitation du bois. Dans cette région extrêmement pauvre, l'industrie forestière offrait quelques ressources car son bois était très prisé pour la construction marine.



Comme on peut le constater la Petite Kabylie est plus étendue que la Grande Kabylie.

A l'époque Turque Sétif était dominée par les grandes familles locales dont les Ameurs étaient la grande fraction et gouvernés par les chefs Turcs envoyés par les Beys de Constantine. Cette organisation laisse Sétif loin des pouvoirs politiques et la marginalise ; il faudra attendre la colonisation française pour assister à une reconstruction et renaissance de la ville, disparue depuis.

Mais il ne faut jamais occulter que pendant trois siècles la principale industrie des barbaresques en Méditerranée fut la piraterie des vaisseaux avec la capture des chrétiens réduits à l'esclavage, dont plus de 30 000 d'entre eux étaient entassés dans six bagnes. Ces malheureux étaient vendus aux enchères sur les places d'Alger. Dans le Titteri, Médéa était le plus grand marché d'esclaves chrétiens de l'époque.

### Présence française 1830 - 1962

Après le débarquement de Sidi-Ferruch en 1830 et le début de la conquête, la prise de Constantine, devenue une place militaire importante, avait permis d'établir la présence française dans toutes les plaines de l'Est jusqu'à Bône.

A la fin de l'année 1838, le maréchal Bugeaud jugeant utile de relier Constantine, prise en 1837, à Alger par les Bibans, territoires revendiqués par l'émir Abd-El-Kader, demande au général Galbois, Gouverneur de Constantine, d'entreprendre l'opération. Le cheikh El-Mokrani califat de la Médjana, s'offre comme guide et garant de l'entreprise.

Deux colonnes françaises, l'une venant d'Alger et la seconde de Constantine, doivent se rencontrer aux Portes de Fer. En raison de fortes pluies, celle d'Alger reporta son départ ; celle de Constantine avance jusqu'à Sétif qu'elle atteint le 15 décembre 1838, s'y arrête le temps d'installer une garnison puis prend le chemin du retour sans avoir eu à combattre. Nos soldats n'y découvrent que des ruines considérables, attestant une splendeur passée de cette capitale Maurétannienne.

La haute plaine de Sétif s'étend depuis Constantine jusqu'aux Portes de fer ; au Nord, les monts des Biban et des Ouled Kebbab lui donnent pour limites les massifs de la Petite Kabylie

**1854** a vu Randon, alors gouverneur général de l'Algérie, conduire une armée vers le cœur du Djurdjura, passant par Boubhir (Tizi-Ouzou), à la poursuite de Bou-Baghla (*l'homme à la mule*) réfugié chez les *Ath Irathen*. Cette expédition échoua une première fois et les contingents montagnards, sous l'impulsion de Lalla Fatma N' Soumer pourchassèrent l'ennemi jusqu'aux limites de Tizi-Ouzou.



Jacques RANDON (1795/1871, Gouverneur (1851/1858))



Lalla Fatma N' SOUMER (1830/1863)

Les étapes de cette conquête sont marquées par des lieux hautement symboliques tels que Tizi-Ouzou, Souk-EL-Arba, Icheriden. Ce n'est qu'en 1857, que la conquête de la grande Kabylie, s'imposera comme le complément nécessaire à l'occupation de l'Algérie.

Le 19 mai 1857, le Maréchal Randon vint prendre le commandement des troupes à Tizi-Ouzou et cette bourgade devint dès lors la base de départ des opérations à mener au cœur du Djurdjura. Il fallait frapper un grand coup, et c'est pourquoi le Maréchal Randon pris la décision d'affronter les Béni-Raten la plus puissante des tribus Kabyle.

Le 25 mai 1857 cette tribu après des combats acharnés demanda la paix. Cet éclatant succès avait coûté cher. La colonne expéditionnaire comptait six cents hommes hors de combat. Les Béni-Raten eurent 600 morts et 800 blessés.

La Petite Kabylie fut pénétrée par la Colonisation à peu près à la même époque que la Grande Kabylie, dans les années qui suivirent les graves émeutes de 1871. Avant cette date seule Djidjelli, sur la côte, avait reçu des colons agricoles en 1851. Après 1871 les montagnes furent percées de routes colonisatrices.

La Petite Kabylie commence au Sud-est de l'arc du Djurdjura pour s'étirer plus à l'Est avec la chaîne des Babors. Elle borde au Nord les hautes plaines de Sétif et du Constantinois.

La Petite Kabylie est connue pour être une région côtière particulièrement habitée dans la mesure où la population locale est volontiers plus maritime qu'en Grande Kabylie.

L'adjectif "Petite" ne fait aucunement référence à l'étendue de la région car, paradoxalement, celle-ci se montre largement supérieure à celle de la Grande Kabylie.

L'origine de ce sobriquet revient à l'altitude de ses sommets les plus élevés alors inférieurs à ceux de Grande Kabylie. En effet, les pics des Babors dépassent à peine les 2 000 mètres.

Néanmoins, l'altitude moyenne des montagnes habitées dépasse ici facilement les 1 200 mètres contrairement aux 1 000 m du Massif Central de la Grande Kabylie voisine.

L'escarpement des massifs, la présence de canyons (gorges de Kerrata, les plus importantes d'Afrique du Nord avec des pics de plus de 1 700 m), le boisement épais de l'ensemble des versants et une humidité proche de celle de l'Europe océanique, ont tôt fait de défavoriser la région en terme de peuplement.

Sur les routes qui mènent de Sétif à Bougie l'on fixa, en 1872, Aïn-Abessa et Aïn-Roua. En 1878 ce fut la région d'**Amoucha**, de Tizi-N'Béchar et Kerrata.

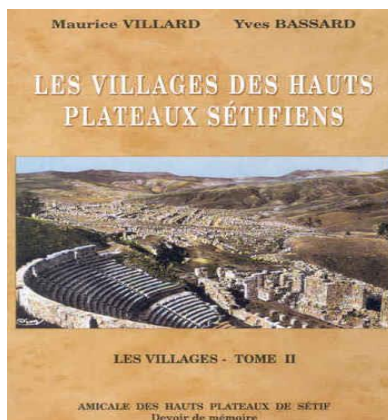
Pour relier Bougie à Sétif, le génie militaire français emprunta les gorges de Kerrata, les plus profondes et sauvages de toute l'Algérie, appelées le Chabet-El-Akra (*ou Ravin du bout du monde*), à travers lesquelles l'oued Agrioun se fraie un chemin.



Partant de la corniche kabyle après Cap Aokas où se jette l'Agrioun, la route fut ouverte dans le massif montagneux entre 1863 et 1870. Elle fut classée Route Nationale par la loi du 29 mars 1879. « *Entrepris en 1863, les travaux ont duré huit années, nécessité des tonnes d'explosifs et coûté la vie à des dizaines d'ouvriers, douloureuse rançon un peu trop oubliée, peut-être, lorsque l'on parcourt le flanc de cette longue gorge où rien n'est à la mesure de l'homme.* » (Martial REMOND).

Auteurs : MM. BASSARD Yves et VILLARD Maurice :

[http://www.piednoir.net/bone/titre\\_rubrique/algerietheque/resume\\_livre/resume\\_villard.html](http://www.piednoir.net/bone/titre_rubrique/algerietheque/resume_livre/resume_villard.html)





## **AMOUCHA**

**1877** : 31 Août, une demande d'étude, afin de créer un Centre de peuplement sur la route stratégique N° 9 est adressée, au Général de division à Constantine, par le Gouverneur Général.

Les études préalables au lotissement urbain et rural déterminent, que les terres sont de bonnes qualités, conviennent à l'emblavure des céréales, de plantes potagères et légumineuses, du tabac, de pommes de terre. L'eau fournie par les sources d'Aïn-Ouled-Djabel est abondante et de bonne qualité, les matériaux de construction sont à proximité. Le rapport conclut qu'un noyau de colons algériens pourrait y être installé.

Le devis des travaux envisagés est de 64 524 francs, dont quelques travaux prioritaires :

Nivellement - Empierrement des rues et Plantations : 3 962 francs,

Assainissement : 2 460 francs,

Conduite d'eau - Fontaine - Abreuvoir et Lavoir : 34 884 francs,

Bâtiments communaux, Mairie, Ecole avec logement,

Eglise et presbytère, Réduit fortifié et Chemin d'accès : 15 233 francs

Le lotissement ainsi conçu, prévoit : 7 fermes de 100 hectares, 20 lots urbains et ruraux de 40 ha, 4 lots industriels, sur une superficie totale de 1 708 hectares.



Paysage aux environs d'AMOUCHA – photo de Yann Arthus Bertrand

**1878** : Cinq familles composées de 5 hommes, 4 femmes et 8 enfants sont les premiers arrivants ;

**1879** : Le peuplement de ce centre doit être assuré par la proximité de la ville de Sétif, la superficie et la qualité supérieure des terres. Cinq maisons sont construites, 5 autres en construction, l'aménagement du village est en bonne voie de finition. La société Jaulin construit l'Ecole-mairie qui va être achevée.

Le village comprend 7 fermes isolées, 20 lots urbains, 4 lots industriels, 25 maisons, 40 familles (72 personnes).

**1889** : Suite à la demande d'agrandissement formulée par l'Administrateur local, le seul retenu par le Préfet est celui du Hameau de Tizi-N'Béchar auquel on ajouterait une dizaine de feux (foyers) ; ce projet fera l'objet de propositions spéciales lorsque M. le Sous-préfet de Bougie aura procédé aux études nécessaires à cet effet.

Travaux d'utilité commune pour Amoucha :

.Construction d'une mairie : 15 000 francs,

.Plantations : 2 400 francs,

.Réfection de la conduite d'eau : 18 000 francs,

**1891** : 146 habitants.

Le 9 Juillet, la demande de réfection de la conduite d'eau est refusée.

Le village peuplé de 140 Français et de 6 Etrangers est alimenté en eau par une source donnant 48 L/M d'une eau claire, limpide et bonne. L'oued Défla ne fournit, en été, qu'une très faible quantité d'eau à quelques jardins maraîchers. Cet oued qui traverse le village dans un bas fond est cause d'insalubrité ce qui occasionne des fièvres particulièrement dans les années pluvieuses. Le lotissement est composé de : 24 lots urbains à bâtir, 32 lots de jardins, 51 lots de campagne et 7 lots de fermes.

La situation des colons d'Amoucha est, en général, précaire, les deux tiers de la population a été renouvelée depuis sa création. Les causes sont les suivantes :

Mauvais recrutement des concessionnaires,

-Insalubrité du centre,

-Les colons ne cultivent pas leurs terres les louant aux Indigènes, le prix de la location est insuffisant pour subvenir à leurs besoins, ils ont dû emprunter et ont été réduits à l'expropriation.

Il est à souhaiter que les nouveaux acquéreurs soient des colons sérieux et travailleurs provenant de la région de Sétif. Les fermes concédées à des colons algériens, réellement cultivateurs sont en voie de prospérité. La valeur des terres est estimée à 120 francs l'hectare.

**1900** : Conversion en établissement de Facteur-receveur de l'Etat des recettes simples de 3<sup>ème</sup> classe du centre d'Amoucha.

**1901** : 105 habitants.

**1902** : Dépérissement du Centre à cause de l'insalubrité.

**1913** : Mise en service d'un réseau téléphonique urbain.

De grosses réparations sont entreprises à l'école ainsi que sur la conduite d'eau.

**1929** : La commission municipale est composée d'un adjoint et d'un membre.

**1940** : 45 fusils Lebel modèle 86/93, 4 500 cartouches sont déposées à la Mairie, 18 sont distribuées.

MM. Lagarde, Adjoint spécial, Epifanie Michel et Torrent Jules, agriculteurs, en ont la responsabilité.

**1946** : La Commune des Amoucha et le hameau de Tizi-N'Béchar, d'une surface de 1 983 hectares, sont reliés par le chemin vicinal N°10 à Périgotville.

Les bâtiments communaux sont composés :

.D'un local de deux pièces pour la Mairie,

.D'une Chapelle,

.D'une Ecole avec un logement,

.De deux lavoirs,

.D'un Abattoir.

Le village est alimenté en eau potable par la source d'Aïn-Fortas, captée en 1878 et l'Aïn-Tiskert captée en 1907. La première alimente le village et un abreuvoir ; la seconde un abreuvoir et un lavoir.

L'Ecole mixte Européens et Indigènes a un effectif de 32 élèves.

Le marché hebdomadaire, très important, fréquenté par les Kabyles est adjugé 500 000 francs annuellement.

Afin d'assainir le Centre, la décision est prise de rectifier les nombreux méandres de l'Oued Adouane et de supprimer un petit barrage qui sert à actionner un moulin.

A l'ordre du jour également, améliorer le captage de la source d'eau potable, réparation de la conduite d'eau qui dessert l'abattoir.

Déplacement de l'abreuvoir, agrandissement du logement de l'instituteur et réaménagement de la Mairie,

Ouverture de latrines publiques,

Construction d'un immeuble pour les Postes et celle d'un dock silo pour le stockage de céréales d'une contenance de 15 000 quintaux.

Il reste dans ce centre : 7 colons et 4 fermiers. La population européenne est composée de 70 personnes.

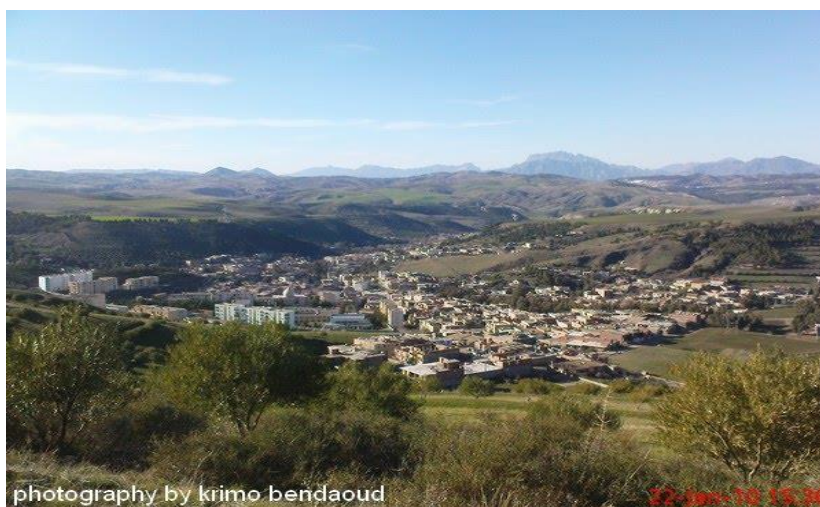
Une demande de transformation, en Commune Mixte de Plein Exercice avec l'adjonction de Guergour et de Téniet-El-Tine, est étudiée.

**1948** : Les quatre centres de la Commune Mixte de Takitount sont électrifiés. Amoucha est alimenté par une ligne de 30 000 volts provenant de l'oued Berd (Kerrata).

Le plan d'action communale finance les travaux d'assainissement du Centre, la construction d'une Ecole mixte, fréquentée par les élèves européens et indigènes, et la création de la Société de Prévoyance de Takitount.

Ecole mixte - deux salles - deux classes, 49 élèves, un logement de 3 pièces, une cour de 81 m<sup>2</sup> clôturée, un préau de 35 m<sup>2</sup>.

Les dernières familles : Cartannaz Charles - Dugourc Adrien - Epifanie Michel et Edmond - Runtz-Bousquet Robert et Joséphine - Torrent Frères -



**Quelques souvenirs :**

--**Joséphine BOUSQUET-RUNTZ** : « C'est là que sont arrivés nos grands parents, une école qui datait de l'installation de nos pionniers, une mairie, beaucoup plus tard une église, l'école où mon père a passé le Certificat d'études à 12 ans.

Emile Champagne et Yvette Bousquet y ont fait leur début d'instituteurs et pour les grandes occasions une salle de bal. Bernard Gaiyere, le fils des instituteurs de Tizi-N'Béchar, préparait sa communion, c'était Madame Dugourc qui s'occupait du catéchisme et, Achour, un musulman, qui sous le frêne de l'école lui faisait répéter ses leçons, pour l'encourager il lui disait : "Allez Bernard" et tous deux faisaient le signe de croix.

Nos loisirs consistaient à jouer aux osselets avec nos amis kabyles, notamment au crochet, ma sœur Marthe et Zidouma s'arrangeaient pour quelquefois tricher. Le docteur Firmin Epifanie, mon cousin, faisait l'aumône tous les dimanches ; un jour un arabe lui dit "Tu es un homme estimable, docteur je te souhaite de mourir en bonne santé" (sic)"

--Claude DUGOURC, nous raconte son village :

« Entre Sétif et Bougie, à 900 mètres d'altitude, prisonnier des collines tournées vers les Babors, se blottit le haut-lieu de ma naissance : Les Amoucha. Il dépend de la Commune Mixte de Takitount, MM. Louis Malaval, Adrien Dugourc, Julien Laporte ont successivement occupé le poste d'Adjoint-Spécial.

L'agglomération, à cause de sa position géographique comprend deux parties, celle du bas et celle du haut.

L'axe principal, dessert en bas : Le Moulin Epifanie, un ponceau broussailleux de sinistre mémoire pour les vélos sans freins, une place à battre, un café Maure avec ses joueurs de dominos, sur le trottoir « le chirurgien dentiste » dont les tenailles ne connaîtront jamais la stérilisation. Les trottoirs étaient envahis les jours de marché, le dimanche par les commerçants ambulants. D'autre part les chaumières. En arrivant de Tizi-N'Béchar, Bou-Kalâa, voilà la maison de M. Simon Giovanni, le facteur. Quelques mètres plus loin, celle de M. Vincent Epifanie, de ses enfants, Michel et Edmond, c'est le seul bâtiment à étage, il domine le café de M. Emile Millot et de Charles Cartanaz.

Je m'accorde un instant, je suis devant ma maison, plus exactement celle de M. Henri Auriol, mon grand oncle, d'Adrien Dugourc, un centre commercial la jouxte. Je me désaltère à la fontaine toute proche. L'abreuvoir est réservé aux mulets rentrant de leur journée de travail, tout aussi à ma sœur qui essaie de le vider avec son chapeau de paille. Je passe devant la Poste, le Receveur arrive de France, il n'est pas du tout dépaysé, son logement précède la villa de Joseph Torrent, ainsi que le grand pont qui indique la direction de Sétif, c'est la fin du village du bas, une route secondaire adjacente, à l'intersection, la Chapelle, tardivement construite.

Un léger plat m'entraîne vers la Mairie, et la place du marché.

C'est Dimanche, prodigue, je dépense mes deux sous pour un rouleau de réglisse et quelques bonbons colorés. La rivière serpente à mes pieds. Ah ! La fontaine de « Petroki » (du nom de son constructeur) avec son eau si fraîche. Deux voies longent la pépinière, l'une mène au cimetière, l'autre se dirige vers le haut du village avec les maisons de MM. Albert Laporte de son fils Julien, de Louis Malaval et des Schmitt. Là haut sur la colline de mon école, elle surplombe un ravin responsable de la fin des culottes courtes et des tabliers noirs. Le concierge M. Justin, est également « garde des eaux ». Maman sillonne inlassablement tous ces chemins, vole au secours des malades, son eau bouillie et ses seringues à la main. Ils s'en remettent « Mektoub ». Et vous, Mamé, Tata que n'êtes-vous aujourd'hui, près de moi pour me dire si je n'ai rien oublié dans mon devoir du bonheur »



**Les premiers colons (attribution de 1879 à 1881) :**

<b><u>Noms</u></b>	<b><u>Origine</u></b>	<b><u>Surface attribuée</u></b>
ALLAMAND Marie	St Jean de Tholonne (Haute Savoie)	47 ha 92
AURIOL Victor	Rosières (Ardèche)	47 ha 91
BARBE Justin	Clairers (Doubs)	10 ha 29
BARZUN Gabriel	St PEU (Htes Pyrénées) (ancien militaire)	46 ha 07
BERARD J. Baptiste	Villeneuve (Hautes Alpes)	
DOL Richard	Villeneuve (Hautes Alpes)	43 ha 56
BICHLER Aloïs		



BONOLI André -		
BOULANDERO Alexis -		
BOUSQUET Michel, A.	Lasclave (Aveyron)	43 ha 83
CARSALADE Dominique	Mauresin (Hautes Pyrénées)	38 ha 22
CARTANAZ Charles	Entremont Le Vieux (Savoie)	25 ha 10
CAZENAVE Bernard		
CAMBON Guillaume		
DECROIX Charlemagne	Arras (Pas de Calais)	10 ha 25

#### **LOT Industriel**

DELANDE Louis		
DUVAL François		
DOL Marie	Malte	11 ha 04
EPIFANIE Michel	Mondovi (Italie)	45 ha 86
Vve ESPINASSE		11 ha 13
FOURES Charles	Carcassonne (Aude) (ex S/off.des Spahis)	44 ha 49
FRITSCH Louis	Soultz les Bains (Seine Maritime)	48 ha 66
FEDEDALLI Marco - FAUCOU Antoine - Vve FILLIOL Césarine - Vve FONTAINE Claude - HUDE René - Vve HERAN François		
HENNEM Jacques	Neukrisch (Moselle) (ex gendarme)	39 ha 89
JOLIBOIS Henri - JAUBERTIE Etienne - LIENHARD Antoine - LEZARIO Louis - MOUTIN Antoine - MARTINOT Jean Baptiste - OFFREDI Jacques - PRAT Antoine - PAULIEN Urbain - REVERCHON Jean - REJANY Marius - REMY Antoine - ROBUSCO Jacques - RAYSONNE Célestin - SIBUT Eugène - TERRASSE Louis - TALABOT Charles - VOLLANT Didier.		

#### **LOT de Ferme**

AGOSTINI Jean Paul - BALANCHE Henri - CARTAMAY Charles - FAUCOU Jean - GARRAUD Gustave - LUCIANI Jules - SERRE Maxime - HAMRIC Alexandre Le Havre (Seine Maritime) (1879) 96 ha 67  
SAUTTER Louis a acquis par acte chez M<sup>e</sup> BERNARD à Sétif les droits de FOURES Charles,  
VIGO Jean-François.



#### **COMMUNE MIXTE DE TAKITOUNT**

Elle est créée par arrêté du 25 août 1880 (à effet au 1<sup>er</sup> octobre) à partir de territoires distraits de la commune indigène de Takitount (centres de Takitount et de Kerrata, douars et tribus). Elle prend le nom d'Amoucha par décision gouvernementale du 20 décembre 1891 et reprend son nom d'origine avant 1897. Elle est distraite de l'arrondissement administratif de Bougie et réunie à celui de Sétif par décret du 19 février 1902. Chef-lieu : Takitount, Amoucha (1891) puis Périgotville (1900). Elle est supprimée par arrêté du 12 janvier 1957.

#### **Composition (Source Anom) :**

-**AMOUCHA** : Centre de population de la commune indigène puis mixte de Takitount, créé par décision du gouverneur général du 29 septembre 1877. Territoire de tribu de la commune indigène de Takitount, délimité par décret du 16 juin 1869 et constitué en cinq douars : Kalaoum, Takitount, Mentano, Teniet-Et-Tinn et Guergour. Le centre est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957.

**-ARBAOUN** : Douar issu du territoire de la tribu du Babor délimité par arrêté du 20 juin 1901 et constitué en trois douars : Babor, Arbaoun et Serdj El Ghoul. Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957, sous le nom de Béni Medjalel.

**-BABOR** : Douar de la commune mixte de Takitount, issu du territoire de la tribu du Babor délimité par arrêté du 20 juin 1901 et constitué en trois douars : Babor, Arbaoun et Serdj El Ghoul. Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957. Une section administrative spécialisée porte le nom de cette commune.

**-BENI-FELKAÏ** : Territoire de la tribu des Béni Felkaï délimité par arrêté du 11 avril 1892 et constitué en un seul douar. Il est rattaché à la commune d'Oued Berd par arrêté du 12 janvier 1957.

**-CHEVREUL** : Centre de population de la commune mixte de Takitount, aussi appelé Ohrrar, projeté en 1892, en cours de peuplement en 1897. Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957. Une section administrative spécialisée porte le nom de cette commune.

**-DEHMCHA** : Douar issu du territoire de la tribu de Dehemcha, délimité et constitué en deux douars par arrêté du 22 avril 1891 : Dehemcha et Maouïa. Cette tribu avait été rattachée au cercle de Sétif en 1874. Le douar est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957. Siège : Souk El Khemis. Une section administrative spécialisée porte le nom de cette commune.

**-DJERMOUNA** : Territoire de tribu délimité et constitué en un seul douar par décret du 9 octobre 1869. Il est ensuite rattaché à la commune mixte de Takitount (1880) puis intégré à la commune de plein exercice de Kerrata, créée par arrêté préfectoral du 15 janvier 1949.

**-GUERGOUR** : Douar issu du territoire de la tribu des Amoucha (annexe de Takitount), délimité par décret du 16 juin 1869 et constitué en cinq douars : Kalaoum, Takitount, Mentano, Teniet Et Tin, Guergour. Il est rattaché à la commune mixte de Takitount en 1880. Il constitue la commune de Teniet Et Tin par arrêté du 12 janvier 1957, avec le douar éponyme.

**-KALAOUUM** : Douar issu du territoire de la tribu des Amoucha (annexe de Takitount), délimité par décret du 16 juin 1869 et constitué en cinq douars : Kalaoum, Takitount, Mentano, Teniet Et Tin, Guergour. Il est rattaché à la commune mixte de Takitount en 1880. Les orthographes Kalaoun et Kalaoum sont employées indifféremment.

**-MAOUÏA** : Douar issu du territoire de la tribu de Dehemcha, délimité et constitué en deux douars par arrêté du 22 avril 1891 : Dehemcha et Maouïa. Cette tribu avait été rattachée au cercle de Sétif en 1874. Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957 (avec les fermes de Sillègue). Siège : Ouranah.

**-MENTANO** : Douar issu du territoire de la tribu des Amoucha (annexe de Takitount), délimité par décret du 16 juin 1869 et constitué en cinq douars : Kalaoum, Takitount, Mentano, Teniet Et Tin, Guergour. Il est rattaché à la commune mixte de Takitount en 1880. Avec le douar Takitount, il forme la commune de Tizi N'Bechar créée par arrêté du 12 janvier 1957.

**-OUED-BERD** : Territoire de la tribu des Ouled Salah délimité et constitué en un seul douar sous le nom d'Oued-Berd par arrêté du 3 mars 1900. Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957 (avec le douar Béni Felkaï).

**-OULED-ADOUANE** : Douar issu du territoire de la tribu des Ameur-Guebala délimité par décret du 18 mai 1867 et constitué en six douars (Ouled Adouan, Ouled Mansour, Ouled Ali Ben Nacer, Ouled Sabor, Guidjal et Ben Dhiab). Il est ensuite rattaché à la commune mixte des Eulma (1874) puis à celle de Takitount (vers 1930). Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957 (avec des parties des douars Ouled Ali Ben Nacer et Medjounès de la commune mixte de Takitount).

**-OULED-ALI-BEN-NACER** : Douar issu du territoire de la tribu des Ameur-Guebala délimité par décret du 18 mai 1867 et constitué en six douars (Ouled Adouan, Ouled Mansour, Ouled Ali Ben Nacer, Ouled Sabor, Guidjal et Ben Dhiab). Une partie est ensuite rattachée à la commune mixte des Eulma (1874) et une autre à celle de Takitount (1891). Commune créée par arrêté du 12 janvier 1957 (parties des douars Ouled Ali Ben Nacer, Ouled Sabor et Medjounès). Les orthographes Naceur et Nasseur sont également employées.

**-PERIGOTVILLE** : L'azel d'Aïn-Kebira, alloti en fermes, accueille ses premiers colons en 1872. Le centre de population est nommé Périgotville par décision du gouverneur général du 27 octobre 1888. Des colons y sont admis l'année suivante. Le centre devient chef-lieu de la commune mixte de Takitount par arrêté du 12 novembre 1900 ; il est agrandi en 1907. Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957 ; celle-ci est supprimée le 1<sup>er</sup> mai 1959. Une section administrative spécialisée porte le nom de cette commune.

**-SERDJ-EL-GHOUL** : Douar issu du territoire de la tribu du Babor délimité par arrêté du 20 juin 1901 et constitué en trois douars : Babor, Arbaoun et Serdj El Ghoul. Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957. Siège : Bida.



**-TAKITOUNT** : Douar issu du territoire de la tribu des Amoucha (annexe de Takitount), délimité par décret du 16 juin 1869 et constitué en cinq douars : Kalaoum, Takitount, Mentano, Teniet Et Tin, Guergour. Il est rattaché à la commune mixte de Takitount en 1880. Avec le douar Mentano, il forme la commune de Tizi N'Bechar créée par arrêté du 12 janvier 1957.

**-TENIET-ET-TIN** : Douar issu du territoire de la tribu des Amoucha (annexe de Takitount), délimité par décret du 16 juin 1869 et constitué en cinq douars : Kalaoum, Takitount, Mentano, Teniet Et Tin, Guergour. Il est rattaché à la commune mixte de Takitount en 1880. Neuf fermes sont créées le 1<sup>er</sup> septembre 1876, rapidement attribuées (terrains remis à la colonisation par procès-verbal du 4 avril 1877). Elles ne sont plus mentionnées au milieu des années 1920. Le douar est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957 (avec le douar Guergour). Siège : Kherba.

**-TIZI-N-BECHAR** : Le centre de population, créé par décision du gouverneur général du 29 septembre 1877, est commencé en 1878, agrandi en 1881. Il devient le siège de la commune de Tizi-N'Bechar constituée par arrêté du 12 janvier 1957 (douars Mentano et Takitount). Une section administrative spécialisée porte le nom de cette commune.

### **TAKITOUNT** (94 798 hectares)

Vaste circonscription à la physionomie très accidentée, limitée au nord par le massif du Babor et le pic des Tamesguida, à l'Est par les contreforts des Ouled Adouane, **Takitount** est une partie intégrante de cette petite Kabylie dont elle est la pointe orientale, immédiatement voisine des pays arabes et des hauts plateaux de la région de Sétif. Outre une identité géographique très marquée, montagnaise et difficile d'accès, Takitount présente un territoire composé essentiellement de sociétés berbères, aux tribus dotées de règles juridiques propres. Cette région, enfin, fut de tout temps un foyer d'indépendance, particulièrement lors des insurrections de 1871 (dont les tribus des Amouchas furent partie prenante) qui, après avoir touché l'ensemble de la Kabylie, eurent des conséquences durables notamment par la confiscation de terres aux tribus, remises au service de la colonisation.

Jusqu'alors territoire militaire constituant le Bureau arabe de Takitount, la commune mixte est créée par arrêté gouvernemental du 25 août 1880. Dépendant initialement de l'arrondissement de Bougie, elle est ensuite rattachée à l'arrondissement de Sétif par décret du 19 février 1902. Le siège de cette commune mixte connut des transferts successifs, de Takitount à Amoucha d'abord, d'Amoucha à Périgotville ensuite. Entretemps, les opérations du « *Senatus consulte* » de 1863 ont permis de diviser les tribus en douars : ainsi, la tribu du Babor est partagée entre trois douars, Babor, Arbaoun et Serdj-El-Ghoul, celle des Ouled-Salah devient le douar Oued-Berd, tandis que la plupart des autres douars reprennent le nom de l'ancienne tribu, l'ensemble formant un total de quinze douars dirigés chacun par un caïd assisté d'une djemaa. Ce dispositif se complète enfin par la création des centres de colonisation de Périgotville en 1891 et de Chevreul en 1897. L'ensemble de la commune mixte couvre un espace assez vaste (100 000 hectares) et englobe une population musulmane dans son écrasante majorité : au recensement de 1937, 53000 musulmans coexistent avec 600 français européens, regroupés dans les centres de Chevreul, de Kerrata et de Périgotville. L'unité de cette commune est assurée par un administrateur et par deux adjoints nommés par le Gouverneur général, l'un de ces adjoints étant détaché à partir de 1902 au centre de Kerrata. Ce fonctionnement perdure pendant plus de 70 ans, jusqu'à la suppression générale des communes mixtes par décret en 1957.

La commune mixte de Takitount fait alors place à la sous-préfecture de Kerrata, érigée par décret du 20 mai 1957 ; toutefois l'administrateur reste en fonction jusqu'en novembre 1957 et est ensuite délégué dans les fonctions de sous-préfet avant la nomination du premier sous-préfet le 1<sup>er</sup> août 1958.

### **ETAT-CIVIL**

- Source Anom -

SP = Sans Profession

-Première Naissance : (17/01/1880) de BOUCHALMAS Elise (*Père Cultivateur ; Mère Institutrice*) ;

-Premier décès : (02/02/1881) de TEYSSÉDON Eugénie (*1 heure*).

-Premier Mariage : (05/11/1881) : M. AMBROSETTI Daniel (*Maçon natif Italie*) avec Mlle BARBE Sophie (*SP native Robertville -Algérie*) ;

### **Des DECES relevés :**

1882 (22/07) de DUMAS J. Louis (*60 ans natif Ardèche*). Témoins MM. PAREZ Marcel et MALAVAL Henri (*Cultivateurs*) ;

1882 (12/08) de DOL Marionette (*24 jours*). Témoins MM. BALANGER Jean (*Journalier*) et MALLIN Désiré (*Journalier*) ;

1883 (12/12) de GRAVIER Louise (*19 jours*). Témoins MM. GUGELMANN Xavier (*Fermier*) et MAILLET Jean (*Facteur boitier*) ;

1885 (07/01) de BOUSQUET Marianne (*54 ans native Aveyron*). Témoins MM. BOUSQUET Michel (*Cantonnier*) et GERMA Victor (*Employé*) ;

1886 (15/11) de DUBOI N Noëlla (*45 ans native Russie*). Témoins MM. SARDOU Joseph (*Epoux, Militaire*) et MAILLET Jean (*Facteur boitier*) ;

1886 (03/12) de RAFFET Casimir (*38 ans natif Drôme*). Témoins MM. EPIFANIE Michel (*Aubergiste*) et MAILLET Jean (*Facteur boitier*) ;

1887 (13/05) de BOUSQUET Michel (*60 ans natif Aveyron*). Témoins MM. MANDON (*Gendarme*) et LAPORTE Julien (*Surveillant*) ;

1887 (26/05) de TAHAR Ben Mouloud (*28 ans, Soldat*). Témoins MM. SALAH Ben Ahmed et ROURE Albert (*Militaires*) ;

1888 (27/07) de DECROIX Adolphe (*9 ans*). Témoins MM. MAILLET Jean (*Facteur boitier*) et ASSIE Cazimir (*Cordonnier*) ;

1888 (03/11) de CARTANNAZ Edouard (*3 ans*). Décédé à Sétif.

1888 (10/11) de MAZZIA Jean (46 ans natif Italie). Décédé à l'hôpital de Sétif.  
 1888 (27/11) de MINO Baptiste (48 ans natif Italie). Témoins MM. PETROCCHI Angélo (Entrepreneur) et MALAVAL Henri (G-champêtre) ;  
 1889 (01/01) de DELGRANGE Gustave (45 ans natif Nord). Témoins MM. TEYSSEDON Eugène (Cultivateur) et BRUSSET Louis (Jardinier) ;  
 1889 (07/03) de DUMAS Blanche (2 ans). Témoins MM. MALAVAL Henri (G-champêtre) et BRUN Edouard (Secrétaire) ;  
 1889 (15/06) de VIGO Madeleine (57 ans native Marseille). Témoins MM. TEYSSEDON Eugène et CARTANNAZ Pierre (Cultivateurs) ;  
 1889 (02/08) de DUMAS Louise (1 jour). Témoins MM. BAYET Joseph (Maçon) et FRIBACH Louis (Négociant) ;  
 1889 (30/08) de MANDON Hélène (4 ans). Témoins MM. BOUSQUET Firmin (Maçon) et LAPORTE Julien (Cultivateur) ;  
 1889 (08/10) de BLANC Joseph (34 ans natif Drôme). Témoins MM. PUIGET Constant (Entrepreneur) et ALBET Pierre (G-champêtre) ;  
 1890 (27/01) de NAVELOT Dominique (78 ans native Marne). Témoins MM. COUSTET Léon (Débitant) et NOËL François (Facteur-boitier) ;  
 1890 (14/02) de MARCOT Lucien (3 ans). Témoins MM. LAPORTE Julien (Cultivateur) et ORMIERES Joseph (Maçon) ;  
 1890 (04/04) de BALANGER Jean (52 ans natif Nièvre). Témoins MM. ALBET Pierre (G-champêtre) et PAULIEN César (Cultivateur) ;  
 1890 (29/05) de LARTIGUE Théodore (1 an). Témoins MM. LARTIGUE Alexandre (Cultivateur) et PAGANELLI Simon (Employé) ;  
 1890 (21/08) de RACLOZ Constant (7 jours). Témoins MM. MARGOT Charles (Concessionnaire) et MALAVAL Henri (G-champêtre) ;  
 1890 (23/08) de VAREZ Auguste (77 ans natif Paris). Témoins MM. MONVOISIN Ernest et PERALDO Jean (Employés) ;  
 1890 (31/08) de GAILLET Marie (51 ans native Loire). Témoins MM. MALAVAL Henri (G-champêtre) et LAPORTE Julien (Cultivateur) ;  
 1890 (04/09) de CARTIER Marcel (6 mois). Témoins MM. DECROIX Barthélémy (Cultivateur) et MARTIN Georges (Secrétaire) ;  
 1890 (22/09) de CARTIER Lucien (6 mois). Témoins MM. MARTIN Georges (Secrétaire) et PINCEMAILLE Charles (Employé) ;  
 1890 (11/11) de ZUIBILINI Pasquale (38 ans natif Italie). Témoins MM. GUELPA Louis (Entrepreneur) et SOLIER J. Marie (Employé) ;  
 1893 (05/02) de BLANCHET Blanche (8 mois). Témoins MM. NOËL François (Facteur-boitier) et DOUGNAC François (Commerçant) ;  
 1893 (26/09) de RAIBAUD Marie (58 ans native Suisse). Témoins MM. SARDOU Joseph (Cultivateur) et DOUGNAC François (Commerçant) ;  
 1893 (05/10) de LIMAN M. Anne (65 ans native Marseille). Témoins MM. JUNIS Antoine (Cultivateur) et DUHOUR Henri (Receveur PTT) ;  
 1894 (15/04) de SANS Joseph (31 ans natif Philippeville). Témoins MM. BAREC Prosper et TIVOLLE Elie (Cultivateurs) ;

### Les MARIAGES relevés :

1882 (13/04) M. BONHOUR Jean (Cultivateur natif Aveyron) avec Mlle CLAVIERE M. Louise (SP native Aveyron) ;  
 1882 (19/08) M. CARTANNAZ Pierre (Cultivateur natif Savoie) avec Mlle FORESTIER Clotilde (SP native Hte Savoie) ;  
 1882 (09/12) M. MONDON Joseph (Gendarmes natif Alpes de Hte Provence) avec Mlle BOUSQUET Marie (SP native Aveyron) ;  
 1886 (05/03) M. PARDON J. Benoit (Cultivateur natif Ain) avec Mlle SIMON Désirée (SP native ?) ;  
 1888 (21/07) M. ASSIE J. Baptiste (Cordonnier natif Aveyron) avec Mlle COMBETTO Matie (SP native de Malte) ;  
 1888 (08/12) M. PIERRE Justinien (Médecin natif Marseille) avec Mlle SARDOU Eléonore (SP native d'Alsace) ;  
 1888 (31/12) M. REY Régis (Secrétaire natif Ardèche) avec Mlle DECROIX Colombe (SP native Philippeville -Algérie) ;  
 1892 (07/01) M. HAMOUN Abdallah (Cultivateur natif Algérie) avec Mlle LABBACI Fétima (SP native Algérie) ;  
 1892 (11/01) M. HAMANI Mohammed (Cultivateur natif Algérie) avec Mlle YAHI Tassadit (SP native Algérie) ;  
 1892 (23/04) M. VEROT Auguste (Cantonnier natif Aisne) avec Mlle ANTONY Marie (Ménagère native Corse) ;  
 1893 (20/03) M. FONTAINE Joseph (Cantonnier natif Sétif -Algérie) avec Mlle PECHEVIN Marie (SP native Pyrénées Atlantiques) ;  
 1893 (06/05) M. EPIFANIE Joseph (Cultivateur natif Bougie -Algérie) avec Mlle BROMET Marie (SP native Cantal) ;  
 1894 (22/02) M. JANY Antoine (Cultivateur natif Lot) avec Mlle GAMEAU Claire (SP native Marseille) ;  
 1894 (25/10) M. LABAUVIE J. Gaston (Cultivateur natif Lot et Garonne) avec Mlle GIRONCE Marie (Institutrice native Ariège) ;  
 1902 (18/06) M. PECHEVIN Vincent (Cultivateur natif Pyrénées Atlantiques) avec Mlle BAUDRAND Célestine (SP native Bougie -Algérie) ;  
 1902 (20/12) M. DURAND Albert (Cultivateur natif Sétif -Algérie) avec Mlle MALAVAL Rosa (SP native du Lieu) ;  
 1903 (20/05) M. REEB Prosper (Clerc natif Sétif -Algérie) avec Mlle MALEVAL Sophie (SP native de Lozère) ;  
 1904 (11/05) M. VIANDE Alphonse (Cultivateur natif Bouhira -Algérie) avec Mlle DELUCHE Jeanne (Ménagère native Saint-Arnaud -Algérie) ;  
 1904 (30/06) M. GILBERTAS François (Boulangier natif Condé-Smendou -Algérie) avec Mme (Vve) DUMAS Marie (SP native Ardèche) ;  
 1905 (11/05) M. EPIFANIE Vincent (Cultivateur natif Sétif -Algérie) avec Mlle FOGLIETTI Hortense (SP native ?) ;

### Les NAISSANCES relevées :

(Profession du Père)

(1887) AMBROSETTI Blanche (?) ; (1886) AMBROSETTI Louise (Maçon) ; (1884) AMBROSSETTI Eugénie (Maçon) ; (1880) ATLAN Moïse (Cultivateur) ; (1884) ATLAN Sultana (Cultivateur) ; (1903) BISGAMBIGLIA Dominique (Facteur) ; (1890) BONHOUR Henry (Cultivateur) ; (1882) BRUYET Jeanne (?) ; (1880) CALOTIN Armand (Cultivateur) ; (1890) CARRIER Louis (Cultivateur) ; (1894) CARTANNAZ Adèle (Journalier) ; (1901) CARTANNAZ Aline (Cultivateur) ; (1897) CARTANNAZ Célestin (Cultivateur) ; (1885) CARTANNAZ Edouard (Cultivateur) ; (1895) CARTANNAZ Eléonore (Cultivateur) ; (1902) CARTANNAZ Félicie (Cultivateur) ; (1884) CARTANNAZ Marie (Journalier) ; (1890) CARTIER Lucien (Cultivateur) ; (1890) CARTIER Marcel (Cultivateur) ; (1904) CAZAUDARRE Clément (Cultivateur) ; (1896) CONTAT Alexandrine (Cultivateur) ; (1888) CONTAT Angèle (Cultivateur) ; (1889) CONTAT Jeanne (Cultivateur) ; (1893) CONTAT Paul (Cultivateur) ; (1894) COUSTET Alice (Débitant) ; (1896) CROS Léa (Cultivateur) ; (1894) CROS Mathilde (Cultivateur) ; (1890) DAPPELO Marie (Cultivateur) ; (1880) DIEUDONNE Eugène (Administrateur) ; (1882) DOL Marionette (?) ; (1894) DOUGNAC Jeanne (Débitant) ; (1896) DOUGNAC Firmin (Cultivateur) ; (1894) DUHOUX Gabrielle (Facteur) ; (1888) DUMAS Emilie (Employé) ; (1889) DUMAS Louise (Employé) ; (1894) DURAND Yvonne (Cultivateur) ; (1898) EPIFANIE Adrien (Cultivateur) ; (1884) EPIFANIE Auguste (Cultivateur) ; (1895) EPIFANIE Joseph (Cultivateur) ; (1894) EPIFANIE Noémie (Journalier) ; (1902) EPIFANIE Yvonne (Journalier) ; (1887) ESTEVE M. Anne (?) ; (1897) GOMEZ Dolorès (Tondeur) ; (1902) GRANGER Adrien (Cantonnier) ; (1897) GRANGER René (Cantonnier) ; (1900) GRANGIER Albert (Cantonnier) ; (1888) GUGELMANN Marie (Fermier) ; (1880) HANRIC Reine (Cultivateur) ; (1903) JANY Antoinette (Cultivateur) ; (1898) JANY Marie (Cultivateur) ; (1901) JANY Pierre (Débitant) ; (1896) JANY P. Louis (Cultivateur) ; (1880) LANTHELME Alphonse (Cultivateur) ; (1898) LARIBI Ali (Cultivateur) ; (1889) LARTIGUE Théodore (Cultivateur) ; (1890) LEOTARD-DE-RICARD Marie (Administrateur) ; (1884) MAILLET Romain (Facteur) ; (1885) MALAVAL Louise (G-champêtre) ; (1880) MALLAVAL Rosa (Cultivateur) ; (1889) MARCOT Emilie (Cultivateur) ; (1885) MAUDON Hélène (Gendarme) ; (1899) MEDAD Saïd (Cultivateur) ; (1897) MEDAD Sarah () ; (1904) MILLOT Joséphine (Forgeron) ; (1890) ORMIERES Hubert (Cultivateur) ; (1890) PANSU Gabriel (Cultivateur) ; (1880) PELAPRAT Eugénie (Cultivateur) ; (1905) PEREYROL M. Thérèse (Gérant de ferme) ; (1890) RACLOZ Constant (Cultivateur) ; (1888) RAMONI Marius (?) ; (1896) RESIN Blanche (Cultivateur) ; (1897) RESIN Gilbert (Agriculteur) ; (1880) RIBAUT Marguerite (Cultivateur) ; (1893) SANS Jeanne (Cantonnier) ; (1885) SARDOU

Joseph (Cdt territorial) ; (1883) SARDOU M. Louise (Ex militaire) ; (1901) SARDOU Maurice () ; (1897) SARDOU René (Cultivateur) ; (1880) SARDOU Robert (Cultivateur) ; (1887) SICARD Gabrielle (Adj. Administrateur) ; (1901) TESTE Victor (Facteur) ; (1881) TEYSSEDOU Eugénie (Cultivateur) ; (1886) TEYSSEDOU Hélène (M-Ferrant) ; (1903) TORRENT Emile (Entrepreneur) ; (1902) TORRENT Louise (Entrepreneur) ; (1902) VEROT Auguste (Cantonnier) ; (1899) VEROT Hortense (Cantonnier) ; (1893) VEROT Jeanne (Cantonnier) ; (1904) VEROT Louise (Cantonnier) ; VEROT Marie (Cantonnier) ; (1896) VIGO Anna (Cultivateur) ; (1894) VIGO Auguste (Cultivateur) ; (1898) VIGO Marie (Débitant) ; (1890) VIGO Théodore (Cultivateur) ;

**NDLR** : Si vous souhaitez plus de précisions, je vous recommande de procéder comme suit :

-Après avoir accédé à Google vous devez alors inscrire anom Algérie, (vérifiez que vous êtes bien sur Algérie)

-dès lors que vous êtes sur le site anom vous devez sélectionner AMOUCHA sur la bande défilante.

-Dès que le portail AMOUCHA est ouvert, mentionnez le nom de la personne recherchée sous réserve que la naissance, le mariage ou le décès soit survenu avant 1905.

## DEMOGRAPHIE

-Sources : Gallica et Diaressaada -

Année 1902 = 105 habitants dont 105 européens ;

Année 1954 = 862 habitants dont 49 européens ;

Année 1960= 1 863 habitants dont 48 européens ;



## DEPARTEMENT

**Le département de SETIF fut un département français d'Algérie entre 1957 et 1962.**

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville de Sétif, fut une sous-préfecture du département de Constantine, et ce jusqu'au 20 mai 1957. A cette date ledit département est amputé de sa partie méridionale, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

Le département de Sétif fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 17 405 km<sup>2</sup> sur laquelle résidaient 1 001 461 habitants et possédait huit sous-préfectures : Akbou, Bordj-Bou-Arréridj, Bougie, Kerrata, Lafayette, M'Sila, Sidi-Aïch et Saint-Arnaud.



SETIF



L'arrondissement de SETIF comprenait 12 centres : Aïn-Abessa ; Aïn-Arnat ; Aïn-Roua ; Arassa ; Coligny ; El-Ouricia - Faucigny ; Le-Hammam ; **Les Amouchas** ; Mahouan ; Mesloug ; Sétif.

## ■ ■ MONUMENT aux MORTS ■ ■

Le relevé n°57388 concernant la Commune Mixte de TAKITOUNT fait mention de **147 soldats "Mort pour la France"** au titre de la **Guerre 1914/1918**, savoir :

■ ■ AGGOUN Amar (Mort en 1918) - AKROUR Bachir (1914) - ALLIEL Judas (1915) - AMIROUCHE Saïd (1918) - AMMOUR Salah (1917) - AROUS Ameur (1916) - AYAD Mohammed (1914) - AZERINE Mohamed (1916) - AZIZI Mebarek (1916) - AZOUZ Ali (1918) - AZZI Ahmed (1916) - BAITICHE Rabah (1917) - BARKAT Tahar (1915) - BARUS Guillaume (1915) - BARUS Pierre (1916) - BEGHA Mebarek (1917) - BEKARA Mohamed (1915) - BELHADDAD Messaoud (1918) - BELHAMEL Hocine (1918) - BEN KIDIDAH Amar (1918) - BENALLAG Mahieddine (1915) - BENCHAÏTA Ammar (1914) - BENCHAÏTA Boucherit (1915) - BENDAOUZ Larbi (1918) - BENGRIINE Ammar (1918) - BENHADHOUH Chérif (1917) - BENIKHELEF Ammar (1919) - BENKIRAT Ahmed (1915) - BERI Mohammed (1915) - BESSIR Haoussine (1917) - BLOUD Mohammed (1915) - BOU-SEKKINE Saïd (1917) - BOUANOU Mohamed (1918) - BOUCHELAGEM Saïd (1915) - BOUCHERIT Abdallah (1914) - BOUGANDANRA Ali (1915) - BOUGHERDAOUD Tahar (1916) - BOUHADDA Abdelkader (1914) - BOUHROUD Bachir (1917) - BOUKERDOUH Moktar (1915) - BOULARES Rabah (1917) - BOULEFT Saïd (1915) - BOUMENKACHE Sadi (1915) - BOUNAB Mohand (1918) - BOUNEKAL Ahmed (1918) - BOUREK Saïd (1915) - BOUSNET Lakhdar (1916) - BOUSSAFI Tayeb (1918) - BOUSSEHOUL Ali (1915) - BOUSTA Ahmed (1914) - BOUTAOUCHE Sadi (1915) - CHEKROUM Amor (1916) - CHEKROUM Kaci (1916) - CHERGUI Ali (1918) - CHETIOUI Lakdar (1917) - CHOUIKH Messaoud (1914) - CHOUK Mohamed (1914) - CROS Henri (1918) - DAAS Ben Tahar (1914) - DAOUD Lakhdar (1916) - DAOUD Sadi (1917) - DEBAGHI Lakhdar (1916) - DEKOUM Seghir (1918) - DOUDOUA Larbi (1918) - EHLACHER François (1915) - EHLACHER Jean-Baptiste (1915) - GHEMRA Ali (1919) - GHERBI Ameur (1916) - GHERMA Ali (1919) - GOUCEF Ahmed (1916) - GUENANFA Bachir (1915) - GUENANFA Douadi (1918) - GUERFI Mohammed (1916) - GUESSOUM Ahmed (1918) - HADJADJ Ali (1916) - HAI Hammou (1917) - HAKIMI Moktar (1915) - HAMDANI Terki (1914) - HAMDAROU Abdallah (1919) - HAMENRERRAS Amor (1918) - HASSINE Hamal (1918) - HEDIBEL Ahmed (1915) - HELAL Mohamed (1917) - HENDA Kaci (1916) - KADDOUR Alloua (1919) - KEBAILI Amar (1917) - KELFA Mohammed (1917) - KHELOUFI Ali (1916) - KHENICHE Belkacem (1916) - KHENOUCHE Mohammed (1916) - KHERISSE Saïd (1916) - KHERMOUCHE Saïd (1915) - LABSARI Saou (1914) - LACHEHEB Mohammed (1918) - LAIB Mohammed (1917) - LAIDANI Salah (1916) - LAIDLI Messaoud (1917) - LALAMI Ali (1918) - LAMARA Saïd (1915) - MAREDJ Ahmed (1917) - LARIBI Alloua (1918) - LAROUS Saou (1916) - LEGRA Ali (1915) - LOUCIF Ahmed (1916) - MANSOURI Ahmed (1918) - MANSOURI Chérif (1916) - MAROUF Mohamed (1914) - MEKKADEM Saïd (1918) - MERAZKA Cherif (1918) - MEROUANI Larbi (1914) - MESSAOUD Ben Amor (1915) - MEZLI Ahmed (1918) - MIMECHE Ammar (1917) - MOREL Ulysse (1916) - MOUSSAOUI Bachir (1914) - NACER Hamani (1917) - NEMLA Medani (1918) - OUCHENE Larbi (1919) - RAIS Essaid (1916) - REBAINE Reghi (1915) - RECHIDI Terki (1914) - REKKINA Messaoud (1916) - ROUABAH Salah (1916) - SAF Mohammed (1915) - SALHI Ali (1918) - SIDHOUM Saad (1917) - SIMON Marc (1915) - SLITI Saïd (1914) - SMATI Ammar (1917) - SRIRI Lachemi (1916) - TERKIA Rahar (1918) - THIVOLLE Lucien (1915) - TOBAL Mohammed (1918) - TOBAL Zadi (1918) - TOUATI Ahmed (1915) - TOUATI Brahim (1919) - VOGLIMACCI Jean (1914) - YACOUBI Hammou (1915) - ZADA Lakhdar (1915) - ZAIDI Ben Merzoug (1918) - ZERIZER Ali (1919) ■ ■

**GUERRE 1939/1945** : ■ ■ AMGHAR Messaoud (1940) ; BADI Messaoud (1945) ; BAHOUICHE Messaoud (1940) ; BARKA Larbi (1940) ; BENCHABANE Lakdar (1944) ; BENKIRAT Sadi (1944) ; BENNEKKA Amar (1943) ; BENSERIDI Ameur (1945) ; BOUBESIT Naoui (1944) ; BOUZIANE Belkacem (1940) ; KERKOUR Amar (1943) ; KIBOUDJ Belkacem (1944) ■ ■

## EMEUTES du 8 MAI 1945

Autour de Sétif, tous les villages n'ont pas connus d'émeutes ; la thèse d'un soulèvement général ne peut être retenue. On décompte une douzaine de localités comme lieux des émeutes de mai 1945 : Sétif - El-Ouricia- **Amoucha** - Périgotville- Kerrata - Chevreul - Sillègue - Canrobert - Aïn-Abessa - Lafayette - Ampère - Davoust- Les Falaises et les maisons forestières d'Aïn-Settah - Tamentout et Tamsout. Le journal de marche de la Légion étrangère indiquera que 200 rebelles ont été tués à Périgotville et aux **Amoucha**.

**Le livre de M. Eugène VALLET « Un drame algérien » relate :**

<http://www.fncv.com/biblio/conflits/algerie/setif-8-mai-1945-Eugene-Vallet-livre/images/Eugene-Vallet-Livre-Drame-Algerien-Setif-8-mai-1945.pdf>

**Les AMOUCAS** : « Par sa situation entre Kerrata et El-Ouricia, le petit centre des Amouchas devait participer aux drames qui a ensanglanté toute la région. Il a vu passer les vagues d'émeutiers déferlant sur le pays. Son bureau de poste a été attaqué et une maison du village pillée. L'agglomération n'a pas eu à enregistrer de victime par mort violente, en raison de l'arrivée rapide d'un détachement militaire. Cependant le bourg a été encadré par deux drames : le massacre de l'Administrateur Rousseau et de son adjoint M. Banvel et l'assassinat de M. Carrier, gérant de la ferme Gentil.

C'est à quelques kilomètres des Amouchas que le car venant de Sétif a été agressé, ce qui avait motivé la randonnée de l'Administrateur en chef, revenant de Kerrata...

Il convient de noter, ici, l'attaque d'une ferme française, dont l'exploitant M. Torrent ne dut son salut qu'à sa présence d'esprit. Objet d'une véritable chasse à l'homme, il se réfugia dans une soupente d'où il assista impuissant à la destruction de son bien pendant de longues heures.... ».



Enterrement de victimes

### **Message du 11 mai 1945 adressé à GOUVERNEUR GENERAL d'Alger**

**Primo** : Veuillez transmettre aux familles des victimes agression de Sétif la sympathie du **Général de GAULLE** et du Gouvernement tout entier.

**Secundo** : Veuillez affirmer publiquement la volonté de la France victorieuse de ne laisser porter aucune atteinte à la souveraineté française sur l'Algérie.

**Tertio** : Vous recevrez incessamment tous renforts militaires nécessaires pour faire respecter ordre public et maintenir autorité française.

**Quarto** : Veuillez prendre toutes mesures nécessaires réprimer tous agissements anti-français d'une minorité d'agitateurs.

**Quinto** : Veuillez affirmer que la France garde sa confiance à la masse des Français musulmans d'Algérie.

(Extrait issu du site (page 8) : [http://www.clan-r.org/portail/IMG/pdf/De\\_gaulle\\_et\\_le\\_8\\_mai\\_1945.pdf](http://www.clan-r.org/portail/IMG/pdf/De_gaulle_et_le_8_mai_1945.pdf))

**Nous n'oublions pas nos valeureux Soldats, victimes de leurs devoirs dans cette région :**

■ **Maréchal-des-logis (5<sup>e</sup> Dragons) ARMAND Etienne (24 ans), mort accidentellement en service le 01 février 1959 ;**  
Hussard (3<sup>e</sup> RH) BERGEAT Marc (20 ans), mort accidentellement en service le 03 juin 1962 ;  
Soldat (?) BEURRIER Raymond (19 ans), tué à l'ennemi le 08 avril 1955 ;  
Soldat (?) CHARPENTIER Joseph (22 ans), tué à l'ennemi le 16 juillet 1958 ;  
Soldat (51<sup>e</sup> RI) CHAPIGNAC Maurice (21 ans), tué à l'ennemi le 18 août 1961 ;  
Gendarme (4<sup>e</sup> LGM) CREMONEY Jean Dominique (34 ans), mort des suites de blessures le 14 octobre 1958 ;  
Sapeur (50<sup>e</sup> BG) DESMONTS Rémy (21 ans), tué à l'ennemi le 16 juillet 1958 ;  
Soldat (?) FAGGIANELLI Antoine (22 ans), tué à l'ennemi le 04 novembre 1960  
Gendarme (15<sup>e</sup> LG) GEAY Robert (50 ans), tué à l'ennemi le 14 octobre 1958 ;  
Gendarme (15<sup>e</sup> LG) GOURCY René (41 ans), tué à l'ennemi le 14 octobre 1958 ;  
Dragon (29<sup>e</sup> RD) HARTUY Norbert (20 ans), tué à l'ennemi le 26 juillet 1958 ;  
Gendarme (15<sup>e</sup> LG) LASSALLE Siméon (31 ans), tué à l'ennemi le 14 octobre 1958 ;  
Sous-lieutenant (50<sup>e</sup> BG) LECOSSOIS Jean-Claude (23 ans), tué à l'ennemi le 16 juillet 1958 ;  
Gendarme (15<sup>e</sup> LG) MAPA Roger (34 ans), tué à l'ennemi le 14 octobre 1958 ;  
Dragon (29<sup>e</sup> RD) MAREAU Fernand (20 ans), tué à l'ennemi le 26 juillet 1958 ;  
Dragon (20<sup>e</sup> RD) MILLE André (20 ans), tué à l'ennemi le 28 septembre 1959 ;  
Lieutenant (1<sup>er</sup> RHP) MONTLAHUC Jean-Marc (28 ans), tué à l'ennemi le 03 février 1960 ;  
Gendarme (4<sup>e</sup> LGM) PIERRE Marc (34 ans), tué à l'ennemi le 14 octobre 1958 ;  
Cavalier (ABC) PORCHER Serge (20 ans), tué à l'ennemi le 19 août 1958 ;  
Dragon (4<sup>e</sup> RD) RIVOGNAC Pierre (20 ans), tué à l'ennemi le 19 janvier 1961 ;  
Soldat (?) ROUGET Michel (21 ans), tué à l'ennemi le 26 septembre 1959 ;  
Hussard (4<sup>e</sup> RH) ROUX Paul (20 ans), **tué le 03 juin 1962 ;**  
Maréchal-des-logis (2<sup>e</sup> RD), RUTY Jean-Pierre (21 ans), tué à l'ennemi le 16 mai 1960 ;  
Marsouin (1<sup>er</sup> RIC) SALAS Ascension (22 ans), tué à l'ennemi le 07 août 1956 ;  
Sous-lieutenant (22<sup>e</sup> RIMa) TAITHE Michel (27 ans), tué à l'ennemi le 25 septembre 1961 ;  
Chasseur (29<sup>e</sup> BCP) TISSOT René (23 ans), tué à l'ennemi le 08 novembre 1956 ;  
Dragon (20<sup>e</sup> RD) TOPIN Maurice (21 ans), tué à l'ennemi le 25 janvier 1956 ;  
Maréchal-des-logis (20<sup>e</sup> RD), WECKERLE-LEMAIRE Raymond (32 ans), tué à l'ennemi le 01 juillet 1960 ■■■

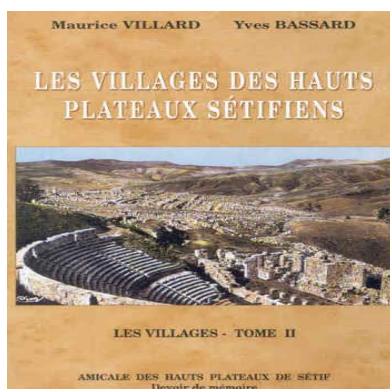
### **EPILOGUE AMOUCHA (OUED ADOUANE)**

Année 2008 = 22 767 habitants.



**SYNTHESE** réalisée grâce aux **Auteurs** précités et aux **Sites** ci-dessous :

Vifs remerciements à MM. BASSARD et VILLARD pour la précieuse documentation issue du livre dont ils sont les auteurs :



[http://encyclopedie-afn.org/Les\\_Amouchas - Ville](http://encyclopedie-afn.org/Les_Amouchas_-_Ville)

[https://www.persee.fr/doc/geo\\_0003-4010\\_1898\\_num\\_7\\_31\\_18092](https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092)

[https://cdha.fr/sites/default/files/kcfinder/files/Club\\_Kabylie/2\\_petitekabylie\\_babors\\_FCM\\_290115.pdf](https://cdha.fr/sites/default/files/kcfinder/files/Club_Kabylie/2_petitekabylie_babors_FCM_290115.pdf)

[http://diaressaada.alger.free.fr/l-mes\\_cartes-postales/Population/Kabyliens/Kabyliens.html](http://diaressaada.alger.free.fr/l-mes_cartes-postales/Population/Kabyliens/Kabyliens.html)

<http://etudesc Coloniales.canalblog.com/archives/2012/05/16/24260597.html>

<http://www.fncv.com/biblio/conflits/algerie/setif-8-mai-1945-Eugene-Vallet-livre/images/Eugene-Vallet-Livre-Drame-Algerien-Setif-8-mai-1945.pdf>

<http://www.fncv.com/biblio/conflits/algerie/setif-8-mai-1945-Eugene-Vallet-livre/images/Eugene-Vallet-Livre-Drame-Algerien-Setif-8-mai-1945.pdf>

**BONNE JOURNÉE A TOUS**

**Jean-Claude ROSSO** [ [jeanclaude.rosso3@gmail.com](mailto:jeanclaude.rosso3@gmail.com) ]